



EPURCLIM VIRUCIDE

Puissant désinfectant, désodorisant pour climatisations mobiles et fixes

- Actions bactéricide et fongicide (EN 13697) et virucide (EN 14476).
- Désodorisant, parfumant et assainissant.
- Facile à mettre en œuvre : équipé d'une tige prolongatrice facilitant l'accès aux prises d'air difficiles d'accès.
- Prévient les surfaces traitées de la recontamination.



COVID-19

Conditionnements au catalogue :

- ✓ Carton 12x650cc
- ✓ Aérosol 650cc



**SOCIÉTÉ INDUSTRIELLE DE
DIFFUSION**
S.I.D France
2, rue Antoine Etex - 94046 CRÉTEIL CEDEX
Tél. : 01 45 17 43 00 - Fax : 01 45 17 43 01





EPURCLIM VIRUCIDE

 Puissant désinfectant, désodorisant pour climatisations mobiles et fixes

- Actions bactéricide et fongicide (EN 13697 + A1) et virucide (EN 14476 + A2).
- Désodorisant, parfumant et assainissant.
- Facile à mettre en œuvre : équipé d'une tige prolongatrice permettant l'accès via les prises d'air.
- Prévient les surfaces traitées de la recontamination.

EPURCLIM VIRUCIDE est un désinfectant puissant doté de propriétés désodorisantes. Il pulvérise une solution qui sèche rapidement, ne forme pas de gouttelettes et ne ruisselle pas.

EPURCLIM VIRUCIDE est doté de propriétés désinfectantes dont l'activité microbiologique répond aux NORMES EUROPEENNES, ci - dessous pur, en conditions de saleté et à 20 °C : **Bactéricide** : en 5 min de contact suivant EN 1276, EN 13697 + A1, EN13727. **Fongicide** : en 15 min de contact suivant EN 1650, EN 13697 + A1, EN 13624. **Virucide** : en 15 min de contact sur virus enveloppés suivant EN 14476 + A2 sur virus de la vaccine.

EPURCLIM VIRUCIDE décontamine et désodorise en laissant subsister un parfum agréable et rémanent dans les systèmes de climatisation.

EPURCLIM VIRUCIDE est conçu avec un système gazeux à large diffusion qui évite tout colmatage, dysfonctionnement de l'installation et assure un traitement complet avec une action et un impact immédiat dans l'ensemble des éléments. Equipé d'une tige prolongatrice qui facilite les interventions même sur les prises d'air difficiles d'accès.

Mode d'utilisation

Avant toute utilisation, le système de climatisation devra être désactivé selon les consignes du constructeur (et le filtre à pollen retiré dans le cas d'un véhicule s'il en possède un).

Agiter l'aérosol avant emploi. Pulvériser et laisser agir 15 min au minimum avant utilisation. Mettre en marche position froid et ventilation maximale ; pour une bonne désinfection pulvériser généreusement dans les gaines d'entrée d'air ou sur le ventilateur. Remettre les filtres.

Règlementations et Normes

Enregistrements pour le TP2 et TP04 sous le numéro d'inventaire : n° 66011. TP02 - Désinfection de l'air, des systèmes de climatisation et des conduits d'aération et leurs filtres. Désinfectant et fongicide pour les surfaces, matériaux, équipements et mobiliers, le sol ou d'autres substrats (terrains de jeux...) sans contact direct avec les denrées alimentaires ou les aliments pour animaux. TP 04 - Traitement bactéricide, fongicide, virucide d'entrepôts, des sacs et emballages vides hors usages phyto-pharmaceutique, de locaux et matériel de cuisines centrales collectives, transformation de denrées alimentaires, de locaux et matériel de production et de transport de denrées alimentaires pour la consommation humaine. • Bactéricide, pur : 5 min à 20 °C (Conditions de saleté) : EN 1276, EN 13697 + A1, EN 13727 • Fongicide, pur 15 min à 20 °C (Conditions de saleté) : EN 1650, EN 13697 + A1 15 min à 20 °C, NF EN 13624 • Virucide, pur, 15 min à 20 °C (virus enveloppés) (Conditions de saleté) : EN 14476 + A2. Autorisé pour le contact alimentaire pour un usage domestique et assimilé (collectivités et utilisateurs professionnels). Conforme à l'arrêté du 19 Décembre 2013 relatif aux procédés et produits utilisés pour le nettoyage des matériaux et objets destinés à entrer en contact avec des denrées, produits et boissons pour l'alimentation de l'homme et des animaux. Pour les surfaces en contact avec les denrées alimentaires, un rinçage soigneux à l'eau potable est obligatoire.

Données Techniques

Domaines d'utilisation

Tous systèmes de climatisation mobiles, automobiles, poids lourds, bateaux, habitations domestiques, maisons de retraite...

Principaux éléments de composition

- Contient du chlorure de didécyldiméthylammonium (CAS n° 7173-51-5) à 0,845% (m/m) et de l'éthanol (CAS n° 64-17-5) à 95,81 %.

- Solvants oxygénés

- Agents de surface

- Parfum synthétique

Propriétés physico-chimiques typiques

- Type de préparation : solution pour aérosol et gaz propulseurs

- Couleur : incolore

- Parfum : menthe

- Masse volumique à 20° C : 790 kg/m³

Recommandations

- Avant utilisation, lire l'étiquette et les informations concernant le produit. Utiliser les biocides avec précaution. Ne pas utiliser sur le plexiglas ou sur des matériaux non compatibles avec les alcools. Ne pas mélanger avec d'autres produits.

- Récipient sous pression. A protéger contre les rayons solaires. Ne pas vaporiser vers une flamme ou un corps incandescent. Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'ignition. Ne pas fumer.

- Conserver hors de portée des enfants.

Stockage

En emballage d'origine, dans des locaux tempérés

Etiquetage

Se référer à la Fiche de Données de Sécurité.



Nous garantissons la qualité et l'efficacité de notre produit dans les conditions d'utilisation figurant sur la présente notice. Pour votre plus grande satisfaction, nous vous recommandons de procéder toujours à un essai préalable afin de vous assurer que le produit convient à l'usage spécifique que vous voulez en faire et au support sur lequel il doit être appliqué. Les caractéristiques données ne constituent pas des spécifications

Votre expert conseil:

